

DES INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Vendredi 15 novembre 2019

Congrès de l'ABQ



Le plus grand regroupement de spécialistes
en environnement au Québec



DÉROULEMENT DE L'ATELIER

- Présentation du projet d'indicateurs (5 min)
- Présentation du déroulement de l'atelier (5 min)
- Atelier de réflexion (35 min)

ORIGINE DU PROJET



OBJECTIFS DU PROJET

Fournir un outil de référence

- Sensibiliser les organisations municipales et mettre en valeur les avantages directs de la protection des écosystèmes;
- Stimuler l'approche participative et le partage d'expertise entre les professionnels du milieu;
- Outiller les organisations municipales pour évaluer leurs activités années après année;
- Reconnaître les efforts des organisations municipales;
- Diffuser les exemples de bonnes pratiques.

STATUT DU PROJET

- **Étapes réalisées :**
 - Concertations avec les organisations municipales
 - Validation auprès de municipalités n'ayant pas participé à la réflexion
 - Test des indicateurs
- **Actuellement :**
 - Ateliers de discussion
- **Étapes à réaliser :**
 - Mise à jour des indicateurs
 - Recherche de financement
 - Diffusion

THÉMATIQUES

- **Gouvernance**
 - Développer l'appropriation de la gestion de la biodiversité au sein de l'administration publique
 - Souligner l'implication des élus
- **Préservation de la biodiversité**
 - Assurer un suivi des milieux
 - Faire rayonner les bonnes pratiques
 - Adapter les pratiques pour lutter contre les changements climatiques
- **Services écosystémiques**
 - Faciliter la compréhension du lien entre la biodiversité et la qualité de vie des citoyens
 - Reconnaître et mesurer l'importance des services rendus par la biodiversité dans les compétences des organisations municipales et les économies associées à ceux-ci

STATUT DU PROJET

Gouvernance	
1	Intégration de la préservation de la biodiversité dans les activités municipales
1.1	Un document officiel prônant l'engagement moral de l'organisation municipale vis à vie de la préservation de la biodiversité (politique, charte, etc.) est adopté par le conseil municipal
1.2	Un plan stratégique local pour la préservation de la diversité biologique a été publié et fixe des objectifs tangibles
1.3	La notion de prise en compte de la biodiversité est incluse dans le plan schéma d'aménagement et de développement et le plan d'urbanisme

→ *Indicateur complété avec facilité et intérêt*

Préservation de la biodiversité	
4	Corridors écologiques
4.N1.1	Identification des zones noyaux et corridors potentiels présents sur le territoire
4.N1.2	Création d'un plan d'action ayant pour objectif d'augmenter la connectivité incluant des objectifs chiffrés
4.N1.3	Intégration du concept de corridor de connectivité dans le schéma d'aménagement et de développement et le plan d'urbanisme par exemple sous forme de zone d'usage restreint permettant de favoriser le maintien minimum de biodiversité

→ *Indicateur plus problématique à évaluer*

STATUT DU PROJET

- **Étapes réalisées :**
 - Concertations avec les organisations municipales
 - Validation auprès de municipalités n'ayant pas participé à la réflexion
 - Test des indicateurs
- **Actuellement :**
 - Ateliers de discussion
- **Étapes à réaliser :**
 - Mise à jour des indicateurs
 - Recherche de financement
 - Diffusion

ATELIER

- 20' Discussion par table sur une thématique
- 15' Présentation des réflexions en 2 min (1 porte parole/table)
- Corridor écologique
 - Espèces exotiques envahissantes
 - Espèces à statut
- 5' Conclusion



50 ans d'avancement
environnemental

Merci!



Réseau
Environnement